

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 78-255 du 18 Septembre 1978

portant nomination du Camarade Capitaine ZENONTIN Célestin en qualité de Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Nationale d'Armement et de Pêche, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT;

- VU l'ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
VU le décret N°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement modifié par le décret N°78-173 du 6 juillet 1978 ;
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret N°78-174 du 6 juillet 1978 qui l'a modifié ;
VU l'ordonnance N°73-29 du 27 mars 1973, instituant auprès des sociétés d'Etat, des organismes et services publics, un poste de Commissaire ou de Contrôleur du Gouvernement ;
VU le décret N°75-223 du 18 Septembre 1975, portant approbation des statuts de la Société Nationale d'Armement et de Pêche (SONAPECHE),
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 Septembre 1978,

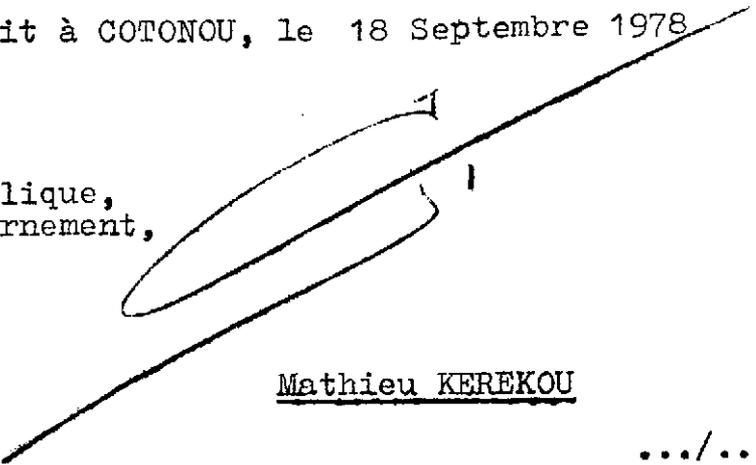
DECRETE :

ARTICLE 1er - Le Camarade Capitaine ZENONTIN Célestin est nommé Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Nationale d'Armement et de Pêche (SONAPECHE), cumulativement avec ses fonctions actuelles.

ARTICLE 2 - Le présent décret qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 18 Septembre 1978

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

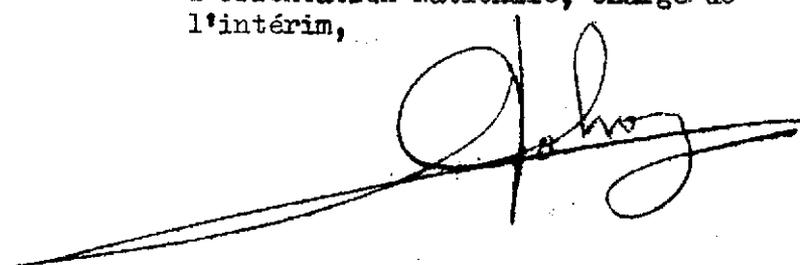
.../...

Pour le Ministre du Développement Rural
et de l'Action Coopérative absent,
Le Ministre de la Justice, de la Législation
et des Affaires Sociales chargé de l'intérim,



Djibril MORIBA

Pour le Ministre des Finances absent,
Le Ministre Délégué auprès du Prési-
dent de la République, chargé de
l'Intérieur, de la Sécurité et de
l'Orientation Nationale, chargé de
l'intérim,



Martin Dohou AZONHIHO

Ampliations : PR 8 CC du PRPB 4
CS 6 MDRAC 6 autres Ministères 14
SONAPECHE 6 Cab.Mil. 2 EMGFAP + Etats
Majors 6 - Intéressé 1 SGG 4 SPD 2 ICE
et ses Sections 4 DCOT-ONEPI-Gde Chanc.
3 DB-DCF-Solde 3 Trésor 4 DAJL-INSAE-
DPE 6 EN - UNB 4 FASJEP 2 JORPB 1.